

# MAIRIE DE VALLIERES-SUR-FIER

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 4 DECEMBRE 2019

**Présents** : AVON Jean-Michel, BERAUD François, BLOUET Christine, COCHET Simone, DAVIET Bernard, DEMAISON Béatrice, DERRIEN Patrice, DESTAGNOL Bernard, LEGOUHY Valérie, PAILLE Françoise, PETRIER Pierre, POUPARD Valérie, ROBBE Pierre, ROUPIOZ Gilbert, THOMAS Patrice, VERCAEMST Isabelle, VIGNOUD Sophie, VIOLLET Philippe

**Absents excusés** : BAU ROUPIOZ Valérie (procuration donnée à F. RAVOIRE), BRONDEX Elisabeth (procuration donnée à P. DERRIEN),

**Absents** : BURGOD Stéphane, COPPIN Martine, LAMBERT Damien, SZMALC Véronique, TILLIET Christophe, VALLIER Michel, VIOLLET Marc

**Secrétaire de séance** : Mme Isabelle VERCAEMST

\*\*\*\*\*

Le compte rendu du conseil municipal du 6 novembre est adopté à l'unanimité.

DEL\_2019\_176 : Travaux de rénovation des terrains de tennis : autorisation lancement de la consultation et signature du marché

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à lancer une consultation selon la procédure adaptée pour la réalisation des travaux de rénovation des terrains de tennis, à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.

DEL\_2019\_177 : Projet construction d'une école maternelle et de locaux périscolaires : approbation de l'étude d'impact pluriannuelle sur les dépenses de fonctionnement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'étude d'impact pluriannuelle sur les dépenses de fonctionnement

DEL\_2019\_178 : Acquisition des parcelles A 700 et A 701 situées au lieu-dit Les Marais de Fossaz

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'acquérir les parcelles cadastrées section A n°700 de 4050 m<sup>2</sup> et A n°701 de 4760 m<sup>2</sup> au prix de 1 € /m<sup>2</sup>, soit un total de 8 810 euros, à M. VIOLLET Claude ; et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition et notamment l'acte

DEL\_2019\_179 : Vente du bâtiment de la Poste situé sur la parcelle 289 0C n° 774

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder le bâtiment de l'ancienne poste ainsi que la parcelle n° 774 sur lequel il est implanté, au profit de M. CANTALUPI Alexandre, pour un montant de 223 800 € net vendeur, les frais de notaire étant supportés par l'acquéreur ; et autorise Monsieur le Maire à signer le compromis de vente, l'acte notarié ainsi que tout document s'y rapportant.

DEL\_2019\_180 : Convention d'utilisation d'un demi box de rangement avec l'association « VAL »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre à disposition de l'Association « VAL » la moitié du box de rangement n° 3, à titre gratuit, et autorise M. le Maire à signer la convention avec l'Association « VAL »

**DEL\_2019\_181 : Cap Loisirs : Convention pluriannuelle d'objectifs et de mandatement avec la Fédération des Œuvres Laïques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020**

Les communes de Marcellaz-Albanais, Etercy, Hauteville sur Fier et Vallières sur Fier considèrent que les activités proposées par la FOL 74, constituent un Service d'Intérêt Economique Général au niveau local et il est proposé, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la signature d'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de mandatement entre les 4 communes de Cap Loisirs et la FOL74.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**ACCEPTE**, à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2020** les termes de la convention qui prévoit que :

- la subvention annuelle allouée par les 4 communes englobe tous les coûts occasionnés par la mise en œuvre du programme d'action de la structure Cap Loisirs ainsi que les coûts indirects qui seront évalués forfaitairement à **8%** du montant des dépenses gérées par l'association FOL74.

**PRECISE**, que la convention a une durée de **4 ans** du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2023. Aucune tacite reconduction ne sera possible.

**AUTORISE**, Monsieur le Maire, à signer ladite convention.

**DEL\_2019\_182 : Convention de mise à disposition des locaux communaux aux associations – Autorisation de signature**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les nouvelles conventions à intervenir avec chaque association communale pour la mise à disposition de local communal pour la période 2020-2022 ; et autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec chaque association communale concernée.

**DEL\_2019\_183 : Retenue de la caution suite à la location salle de Rencontres Favre à M. Mme CHIARA Jean-Philippe**

M. le Marie rappelle les dégradations constatées sur le parking et la toiture de la salle de Rencontres Favre, suite à la location de cette salle par M. et Mme CHIARA Jean-Philippe des dégradations du 21 au 23 septembre 2019. Après intervention d'une entreprise, il s'avère que des ardoises doivent être changées sur la toiture pour un montant de 624.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition de M. le Maire de retenir la caution d'un montant 1 500 € dans l'attente de l'émission d'un nouveau chèque d'un montant de 624 € correspondant au montant des réparations ; et autorise M. le Maire de réaliser les démarches nécessaires à cette affaire.

**DEL\_2019\_184 : mise à disposition gratuite des salles communales aux candidats des élections municipales de 2020**

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le principe de la gratuité des locations des salles ci-dessous, au bénéfice des partis politiques ou candidats déclarés qui en font la demande durant la période électorale des élections municipales de 2020 :

- salle de Rencontres Favre
- salle d'animation
- salle du conseil municipal

Après échange de vues et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la mise à disposition gratuite des salles ci-dessus énumérées au bénéfice des partis politiques ou candidats déclarés qui en font la demande durant la période électorale des élections municipales de 2020.

DEL\_2019\_185 : Projet construction d'une école maternelle et locaux périscolaires – autorisation de dépôt d'un permis de construire

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de déposer une demande permis de construire en mairie pour réaliser les travaux de construction de l'école maternelle et des locaux périscolaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer et à signer la demande de permis de construire au nom et pour le compte de la Commune ainsi que tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de cette autorisation de travaux sus visée.

DEL\_2019\_186 : Convention constitutive de groupement de commandes pour travaux de mise en séparatif des réseaux route de Verlioz et route de Sur les Marais ; d'aménagement d'une voie verte et travaux de réseaux et voirie route de l'ancienne cure

### **Annule et remplace la délibération n° DEL\_20189\_087 du 27 mars 2019**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**VALIDE** la convention constitutive de groupement de commandes avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie relative aux travaux de mise en séparatif des réseaux route de Verlioz et route de Sur les Marais ; d'aménagement d'une voie verte et travaux de réseaux et voirie sur la route de l'ancienne cure

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et tout autre document se rapportant à ce dossier.

#### ***Demandes d'urbanismes déposées et en cours d'instruction***

#### **ZONE DU PLU**

##### **. DECLARATION PREALABLE**

*BUSSON Gaël, 77 Impasse des Coquelicots, pose de panneaux photovoltaïques .....	UC
*DE SERRAVAL Claudine, Route des Rosets, division de terrain pour détachement ..... d'un lot à bâtir	UC
*HUDRY Ginette, 287 Route de Verlioz Bas, réfection de la toiture .....	UH

##### **DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

*GARCIA-SAEZ José-Ramon et JACCOUD Sophie, Route de Burnel construction d'une maison individuelle .....	UC
*TEPPAZ Lionel et MARTINEZ Edwige, Impasse du Baron, Lotissement, Les Felays construction d'une maison individuelle .....	UD
*DERACHE Reynal et Thi Van Anh, Route de Verlioz, lotissement les Côtes De Vie, construction d'une maison individuelle .....	UC
*HAAGE Florian et Laetitia, Chemin des Chevêches, construction d'une maison individuelle .....	UH
*BELOUARHI Fatima et KAHOUH Mehadi, Chemin de Chavanne, construction d'une maison individuelle .....	UD
*PALLIEN Kevin et VADIRE Lydia, Impasse du Baron, Lotissement Les Felays, construction d'une maison individuelle .....	UD
*CASTRO Olivier et GUIGUE Justine, Route du Fier, construction d'une maison individuelle .....	UH
*BLONDEAU-COULET Jérémy, Route d'Ensiblet, modificatif sur permis en cours pour création de fenêtres de toit et remplacement d'ouvertures par baie vitrée.....	Np

Fin de séance : 22h00